

PLAN DE TRAVAIL 2023-2024



Le Manoir des pionniers est un foyer municipal de 433 lits appartenant à la Ville du Grand Sudbury, qui le gère.

En 2016, le foyer a mis en place un Conseil de la qualité pour la mettre à l'avant-scène. Il a été remis sur pied à l'automne 2022 après une brève pause découlant de la COVID. On a toujours voulu y inclure des représentantes et des représentants des résidents et des familles, ce qui est le cas depuis peu puisque des membres de chaque conseil y siègent. Le personnel infirmier autorisé et les préposés aux services de soutien à la personne sont également représentés.

Le Conseil encadre les initiatives d'ensemble concernant la qualité ainsi que le travail d'autres comités gérant la qualité des soins et des services au foyer, dont ceux portant sur les aspects suivants : douleur et soins palliatifs, sécurité des résidentes et résidents, soins de la peau et des plaies, prévention et contrôle des infections, gestion des chutes.

Le foyer mène aussi un sondage annuel auprès des résidents et des familles afin d'évaluer officiellement leur satisfaction à l'égard des services, de la prestation des soins et du service global à la clientèle.

RÉFLEXIONS DEPUIS LA SOUMISSION DE NOTRE DERNIER PAQ

Nous avons pu accroître le nombre d'heures de soins directs et indirects dans l'objectif d'atteindre la cible de quatre heures de soins par jour-résident. En plus d'augmenter le nombre d'infirmières autorisées (IA), d'infirmières auxiliaires autorisées (IAA) et de préposées aux services de soutien à la personne, les personnes suivantes se sont jointes à notre équipe : une IAA en prévention et contrôle des infections (à temps plein), une IAA de liaison avec les médecins, une travailleuse sociale, une assistante en réadaptation, une coordonnatrice de l'accueil et des relations avec les résidents, un physiothérapeute, un ergothérapeute et un diététiste.

Dans le cadre de travaux d'amélioration de l'environnement physique, on a installé la climatisation dans tout le foyer, on a remplacé l'équipement pour les bains, on a acheté de l'équipement bariatrique et on prévoit remplacer le système de sécurité pour les personnes errantes.

CONSULTATION ET PARTICIPATION DES RÉSIDENTS

Après révision de notre processus de réunions sur les soins, nous avons constaté que les résidents et les membres des familles participent davantage à l'admission et lors de ces réunions annuelles. La contribution de l'équipe interprofessionnelle durant ces réunions s'est aussi avérée plus constante.

Nous continuons à inviter les résidents et les membres des familles à participer au sein de nos comités. Récemment, nous avons recruté des membres du Conseil des résidents et du Conseil des familles pour siéger au Conseil de la qualité. Nous espérons étendre cette démarche aux autres comités existants.

EXPÉRIENCE DES FOURNISSEURS DE SOINS

Malgré les difficultés actuelles dans toute la province à recruter du personnel ainsi que les défis découlant de la COVID, l'ambiance générale est demeurée positive. Selon notre sondage éclair sur qualité de la vie professionnelle mené à l'automne 2022, 75 % du personnel juge que la Manoir des pionniers est un bon endroit où travailler.

Un financement provincial accru a permis d'appuyer le foyer afin qu'il puisse atteindre son objectif d'augmentation des heures de soins directs et indirects aux résidents. À mesure que ces nouveaux postes sont pourvus, nous en constatons les avantages.

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Au Manoir des pionniers, on prend toutes les menaces ou menaces potentielles de violence au sérieux. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur une équipe d'évaluation des menaces formée de membres de la Santé et sécurité, des Ressources humaines et de la Sécurité organisationnelle. L'équipe enquête sur les menaces et adopte des mesures lorsqu'une menace est perçue, par exemple un membre du personnel craint qu'une situation de violence familiale puisse s'étendre au milieu de travail ou un visiteur a un comportement menaçant. De plus, nous avons aussi accès au 4911 pour l'envoi d'agentes et d'agents de sécurité à notre emplacement, selon les besoins, avant que la police soit en mesure d'intervenir.

SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS

Le Comité de sécurité des résidents veille au maintien de normes élevées pour ce qui est de leur sécurité en s'appuyant sur les pratiques exemplaires, lorsqu'il y a lieu, ou les pratiques couramment admises s'il n'existe pas de meilleures pratiques.

Grâce à un programme de signalement d'événements évités de justesse (« bonnes prises »), le Comité suit de près les motifs de préoccupation reçus; il fait le suivi des incidents et de tels événements non pris en compte ou non examinés ailleurs (p. ex. des incidents non pris en compte par l'entremise d'autres comités existants tels que ceux portant sur les enjeux suivants: comportements réactifs, prévention des chutes, pharmacologie et thérapeutique).

Le rôle de ce comité consiste à mettre en oeuvre des mesures correctrices et/ou à formuler des recommandations pour corriger ou améliorer le processus, au besoin, à collaborer avec les hôpitaux, les autres foyers de soins de longue durée (SLD) et les partenaires communautaires pour maximiser la prévention et la gestion des événements évités de justesse ainsi que des événements sentinelles, ainsi qu'à encourager la divulgation de tels événements dans le milieu de travail et aux résidents et aux familles qu'ils touchent.

ÉQUITÉ EN SANTÉ

Le Manoir des pionniers accueille des résidentes et des résidents de milieux variés. Il respecte leurs droits sur le plan culturel, religieux, sexuel, économique et du genre.

L'ouverture de la boutique du Manoir est l'un de nos projets en cours, qui permettra aux résidentes et aux résidents d'acheter à très faible coût, des vêtements neufs ou recyclés. Avec l'ajout récent d'une travailleuse sociale à notre équipe, nous avons pu mieux répondre aux besoins des résidentes et des résidents qui ont peu ou pas de revenu, mais qui ont besoin de services de santé additionnels non offerts sur place. Par exemple, grâce au

travail de représentation de notre travailleuse sociale, une personne ayant besoin de soins dentaires a pu rencontrer gratuitement un dentiste communautaire.

Bientôt, l'ajout d'un poste d'aumônier nous permettra de mieux répondre aux besoins spirituels et religieux des gens dont nous nous occupons. Même si des célébrations spirituelles ont toujours été offertes et que des adaptations religieuses pour garantir que la pratique de rites spirituels et culturels divers soit possible, cela rehaussera nos efforts afin de répondre aux besoins de chaque personne.

Étant donné l'importante population de langue française dans la région, le Manoir a collaboré avec le ministère de la Santé et Santé Ontario afin d'être reconnu comme étant un fournisseur de services en français. Dans l'avenir, nous espérons que notre établissement deviendra un fournisseur désigné de services en français. Entre-temps, toutes les communications, qu'il s'agisse de l'affichage, des bulletins ou des publications sur notre site web sont disponibles dans les deux langues officielles.

La programmation offerte dans le cadre de notre programme d'enrichissement de la vie comprend des célébrations en français, des programmes autochtones et d'autres activités culturelles spéciales. Pour reconnaître les besoins culturels uniques de nos résidentes et résidents, nous avons également modifié nos menus pour que chaque personne obtienne ce qu'elle veut et ce dont elle a besoin.

L'achat d'autres lits bariatriques et d'aides à la mobilité pour ces personnes nous permettra aussi d'accueillir une plus grande gamme de clients. Nous passons de 20 à 50 lits bariatriques, ce qui équivaut à 12 % de notre capacité en lits.

Maria Casas

Coordonnatrice des soins aux résidents